

INVENTAIRE RÉALISÉ PAR :

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	1
<i>Identification.....</i>	<i>1</i>
<i>Histoire du producteur et des archives.....</i>	<i>1</i>
<i>Contenu et structure</i>	<i>2</i>
<i>Consultation et utilisation</i>	<i>3</i>
<i>Contrôle.....</i>	<i>3</i>
INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA « MAISON SOCIALE CHRÉTIENNE »	4
I. Les réunions des organes décisionnels	4
A. Les assemblées générales ordinaires	4
B. Les assemblées générales extraordinaires.....	4
II. Les documents administratifs.....	4
III. Les documents financiers	5

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

Fonds de la « Maison Sociale Chrétienne » de Verviers

(1986-2000)

Identification

Référence : BE_CPCP_ASSOC_MSC

Nom : Fonds de la « Maison Sociale Chrétienne » de Verviers

Dates : 1986-1999

Niveau de description : Fonds

Importance : 15 n^{os} (0,12 m.l.)

Support : Papier

Histoire du producteur et des archives

Histoire du producteur

La « Maison Sociale Chrétienne » de Verviers était une société coopérative. Constituée le 13 novembre 1986, sur base d'un capital de 130.000 F, à l'instigation de Henri Monville, Jean-Marie Raxhon, René Schyns, Melchior Wathelet et Pierre Wintgens, cette société coopérative avait pour objet social l'achat et l'exploitation d'immeubles pouvant servir à l'usage de bureau, salle de réunion, salle de récréation, cafétéria, restaurant, animation culturelle... Cet objectif était réalisé et concrétisé le jour même de la constitution de la société coopérative par l'acte d'achat, passé par devant Maître José Lilien, notaire à Verviers, de la maison située au 2 rue du Manège à Verviers pour le prix de 1.000.000 F. Peu de temps après, le 25 février 1987, appel était lancé aux sections locales du PSC et aux membres de l'arrondissement pour contribuer au financement de la société coopérative. Le 30 juillet 1987, l'opération était clôturée et le capital de la société coopérative fixé à 1.075.000 F, soit 215 parts de 5000 francs. L'association avait pour but la promotion de l'étude, de la formation et de l'action dans le domaine politique, au niveau de l'arrondissement dans lequel était situé son siège social.

Au début des années 90, la législation relative au financement des partis a imposé la constitution d'une A.S.B.L. pour leur permettre de gérer un patrimoine et de disposer des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement et à la réalisation de leurs objectifs. A la suite de cette décision, le 29 novembre 1995, les statuts de l'A.S.B.L. « Parti Social Chrétien-Arrondissement de Verviers » étaient approuvés et publiés aux annexes du Moniteur belge du 14 mars 1996.

Le 29 novembre 1996, une assemblée générale extraordinaire de la société coopérative « Maison Sociale Chrétienne » décidait à l'unanimité la vente de l'immeuble qu'elle possédait

à l'A.S.B.L. « Parti Social Chrétien-Arrondissement de Verviers », pour le prix d'1 F symbolique, le bien en question étant évalué à une valeur de 2.200.000 F. L'acte de vente fut passé devant Maître Jean-Luc Angenot, notaire à la résidence de Welkenraedt, le 12 décembre 1996. Le 18 décembre 1996, un acte notarié fut établi qui confirma la dissolution et la mise en liquidation de la société coopérative. L'acte fut publié aux annexes du Moniteur belge le 14 janvier 1997.

Histoire des archives

Les archives de la « Maison Sociale Chrétienne » de Verviers ont toujours été conservées dans les caves de la société coopérative au 2, rue du Manège à Verviers. Celles-ci ont été versées au centre d'archives et de documentation du CPCP en décembre 2014 dans le cadre d'une convention de don.

Contenu et structure

Portée et contenu

Une grande partie du fonds se constitue de différents documents (courriers, rapports, résultats financiers, procès-verbaux...) en lien avec les diverses réunions des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société coopérative. Parallèlement, on retrouve également différents documents administratifs (acte de constitution de la société coopérative, acte d'acquisition du bâtiment, listing des différents souscripteurs...) et financiers (comptes annuels).

Tri et éliminations

Différentes éliminations classiques ont été effectuées. Ainsi, les différents doubles clairement établis ont été éliminés dans un souci de rationalisation du fonds.

Accroissements

Le fonds inventorié n'est pas fermé. Un accroissement régulier peut être prévu notamment dans le cas où de nouvelles archives en lien avec la « Maison Sociale Chrétienne » seraient versées au centre d'archives et de documentation du CPCP.

Mode de classement

Lors du transfert du fonds aux Archives de l'Université, celui-ci n'avait pas déjà été traité en amont par un archiviste et aucun inventaire sommaire n'avait été remis au moment de la réception des archives.

Après la réalisation d'un relevé provisoire du fonds et une analyse des différents documents, une constatation a été opérée : la majorité des archives sont reliées aux réunions des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société coopérative la « Maison Sociale Chrétienne ». Au vu de cette constatation, il a été décidé, dans un souci de rationalité, de rassembler les différents documents pour former des dossiers propres à chaque réunion des assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Parallèlement, nous avons rassemblé dans deux catégories classificatoires les différents documents administratifs et financiers.

Consultation et utilisation

Conditions d'accès

Les archives sont publiques. La consultation est libre avec l'accord de l'archiviste.

Conditions de reproduction

Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et tarifs en vigueur au centre d'archives et de documentation du CPCP sont d'application.

Contrôle

L'inventaire a été réalisé en janvier 2015, par l'historien-archiviste du centre d'archives et de documentation du CPCP : Thomas Smets. D'une manière générale, celui-ci a tenté de respecter les normes ISAD(G).

INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA « MAISON SOCIALE CHRÉTIENNE »

I. Les réunions des organes décisionnels

A. Les assemblées générales ordinaires

1-3. Dossiers des réunions

1993-1996.

2 chemises et 1 pièce

Remarque générale : Dans un souci de facilité de consultation, il a été décidé de former des dossiers propres à chaque réunion des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société coopérative « Maison Sociale Chrétienne » rassemblant les ordres du jour, les procès-verbaux des réunions ainsi que les différents documents (courriers, rapports, résultats financiers...) abordés durant les réunions.

- | | |
|------------------|-----------|
| 1. 23 juin 1993. | 1 pièce |
| 2. 28 août 1995. | 1 chemise |
| 3. 21 mai 1996. | 1 chemise |

B. Les assemblées générales extraordinaires

4-7. Dossiers des réunions

1996-1999.

4 chemises

- | |
|----------------------|
| 4. 29 novembre 1996. |
| 5. 19 décembre 1996. |
| 6. 16 décembre 1997. |
| 7. 22 décembre 1999. |

II. Les documents administratifs

- | | |
|---|-----------|
| 8. Projet d'acte de constitution de la société coopérative
1 ^{er} septembre 1986. | 1 chemise |
| 9. Acte de constitution de la société coopérative
13 novembre 1986. | 1 chemise |
| 10. Acte d'acquisition du bâtiment de la société coopérative
28 novembre 1986. | 1 chemise |
| 11. Listing des différents souscripteurs
3 décembre 1986. | 1 chemise |
| 12. Lettres de remerciement de Jean-Marie Raxhon aux différents souscripteurs
1987. | 1 chemise |
| 13. Actes parus au Moniteur Belge
1987-2000. | 1 chemise |

14. Plan du bâtiment de la société coopérative
1990. 1 pièce
Remarque : Ce plan a été réalisé dans le cadre de la construction d'une salle de réunion sur la
façade arrière de l'immeuble.

III. Les documents financiers

15. Comptes annuels
1987-1997. 1 liasse